



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Joigny, vendredi 19 juillet 2024

Nouveau service : intervention d'un conseiller numérique à domicile pour les 70 ans et plus

Vous avez plus de 70 ans et vous habitez Joigny ? La Ville de Joigny et son centre communal d'action sociale (CCAS) vous proposent un nouveau dispositif, dès à présent.

Un conseiller numérique se déplace à votre domicile, sur rendez-vous, le matin du mardi au vendredi, afin de vous accompagner dans l'utilisation de vos outils numériques :

- Comment installer une application sur votre téléphone ?
- Comment utiliser votre ordinateur en toute sécurité ?
- Comment réinstaller le WIFI qui a « sauté » ?
- Comment brancher une imprimante ?
- Comment redémarrer votre téléphone ?

Sont des exemples des services proposés.

Il suffit de téléphoner au **07.48.12.31.45** pour prendre rendez-vous et Frédéric Habert, conseiller numérique habilité par la préfecture de l'Yonne, prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous.

Son rôle est d'accompagner les habitants vers l'autonomie numérique et de faire en sorte qu'ils augmentent leurs compétences pour ensuite, être capables d'intervenir seuls.

Le public le plus en demande de ce service est les seniors, ce qui n'empêche que l'après-midi, le conseiller numérique sera à la Fabrik jeunes, afin d'accompagner les ados ainsi que les parents à propos de l'utilisation de tablettes/téléphones et ordinateurs.